

Les membres du FORSC en appellent au Premier Vice-président du Burundi

@rib News, 29/11/2009 Extraits de la Lettre Objet : Protestation contre la décision du Ministre de l'Intérieur Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République, Les organisations membres du Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC) s'adressent à Votre Excellence pour Vous exprimer leurs profondes préoccupations suite à l'ordonnance ministérielle n°530/1490 du 23/11/2009 portant annulation de l'ordonnance n°530/514 du 26/05/2006 qui agrée le « Forum pour le Renforcement de la Société Civile » FORSC ». [€] Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République, nous nous adressons à votre autorité pour vous demander d'user de votre Pouvoir Constitutionnel pour que le Ministre de l'intérieur revienne sur sa décision car la mise en œuvre de l'ordonnance affecterait sans nul doute la réalisation des Projets et Programmes dans lesquels FORSC s'est engagé en partenariat avec le Gouvernement, les agences des Nations Unies et les autres partenaires nationaux et internationaux. [€] Lire l'intégralité de la Lettre